

## Certificat de Formation de Base à la Sécurité - CFBS

STCW 2010 - Règles VI/1 et VI/4 - Sections A-VI/1 et A-VI

### Titre(s) visé(s)

Attestations de formation menant au certificat de formation de base à la sécurité (CFBS) :

- Attestation de formation aux techniques individuelles de survie (TIS) ;
- Attestation de formation de base à la lutte contre l'incendie (FBLI).
- Attestation de formation à la sécurité des personnes et responsabilités sociales (SPRS).

### Finalité(s), Objectif(s) de la formation

Réduire le facteur risque humain, sauver des vies humaines.

Par un apport de connaissances théoriques et pratiques, le (la) stagiaire sera capable, au sortir de la formation :

- de prendre les mesures nécessaires en cas d'abandon du navire, d'utiliser et de mettre en pratique les différentes techniques individuelles de survie en mer lui permettant de faire face à ce type de situation (TIS) ;
- de réduire au minimum le risque incendie à bord, de faire face à tous types de situations d'urgence incendie et de lutter plus efficacement contre un incendie à bord (FBLI) ;
- de mettre en application les procédures d'urgence, de prendre les précautions nécessaires en matière de prévention de la pollution du milieu marin, d'observer des pratiques de travail plus sûres, de contribuer à une communication plus efficace et au maintien de bonnes relations à bord, de prendre les mesures qui s'imposent en cas de fatigue et ce, par une meilleure compréhension des dangers et risques, une meilleure connaissance des procédures, de la réglementation, des droits et obligations de chacun ... (SPRS).

### Public(s) concerné(s), conditions d'admission et prérequis

Toute personne dont le certificat de formation de base à la sécurité (CFBS) est requis.

Une attestation de visite médicale (- de 1 an) valide et certifiée par un médecin des gens de mer sera exigée avant l'entrée en formation.

Pas de prérequis formation.

### Conditions de délivrance du titre (diplôme, brevet, certificat...)

Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575 ;

Avoir suivi, participé aux 3 modules de formation ;

Avoir atteint les normes de compétences minimales requises décrites aux tableaux A-VI/1.1-1.2-1.4 et 4.1.

Dans chaque module concerné, une évaluation continue de la pratique est réalisée par les formateurs. Un test de connaissances écrit (type QCM) vient valider la formation. La formation est attestée lorsque le (la) stagiaire a obtenu une note supérieure à 10 dans chacun des modules. Certificat soumis à une revalidation quinquennale, à l'exception du module SPRS.

### Durée, modalités, effectifs par session

**44h** dont, 24h de formation théorique et 20h de formation pratique.

Formations dispensées en centre, en présentiel et dans différentes salles et lieux selon les besoins respectifs des modules (salle standard équipée de tableau, paperboard et PC pour les cours théoriques, bâtiment-feu pour les exercices de lutte incendie [FBLI] et milieu marin (pleine mer) pour les exercices techniques de survie [TIS]).

Les équipements de protection feu, combinaisons d'immersion sont fournis durant la formation.

Possibilité de stage INTRA, en fonction de la disponibilité des équipements.

12 stagiaires (maximum).

### Programme de la formation

Enseignements théoriques et pratiques de survie en mer en cas d'abandon du navire - **TIS (16h)**.

Enseignements théoriques et pratiques base de lutte contre les incendies à bord - **FBLI (20h)**.

Enseignements théoriques en matière de sécurité, sécurité des personnes et de responsabilités sociales – **SPRS (8h)**.

### Intervenant(s)(es)

Formateurs pour adulte, experts en formation sécurité et survie, titulaires des attestations de formation et certificats TIS et CFBS (Norme STCW 2010) (TIS).

Formateurs pour adulte, experts en formation sécurité, sécurité des personnes, préventions des risques et responsabilités sociales (SPRS).

Formateurs pour adulte, experts en formation incendie titulaires des attestations de formation et certificats FBLI et CFBS (Norme STCW 2010) (FBLI).